

Le problème du Manuel d'Histoire : une solution belge

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Problème du Manuel d'Histoire

Une solution belge

Les auteurs, trois frères, MM. R., J. et E. Hébette, ont inséré au verso du titre de leur *Histoire de la Belgique par la méthode active et concrète* l'avertissement que voici : « La disposition et la méthode étant rigoureusement originales, toute imitation sera rigoureusement poursuivie. »¹ Elle est sévère la sanction qui veille au seuil de ce manuel comme un dragon à l'entrée d'une caverne où quelque princesse de légende serait retenue prisonnière. On peut même se demander s'il est prudent de faire connaître un livre dont on ne saurait tirer parti sans risquer la poursuite judiciaire. Il nous paraît cependant qu'on peut le feuilleter utilement et révéler en quoi il est original, quelle solution il apporte au problème encore irrésolu de la présentation pédagogique d'un manuel d'histoire pour écoliers primaires. Si la solution qu'ont trouvée MM. Hébette frères est satisfaisante, qu'ils substituent sans retard leur comminatoire « Tous droits réservés » par une mention en caractères voyants : « Educateurs de tous pays, imitez-nous ! » pour leur gloire et le bonheur des écoliers du monde.

La composition d'un manuel d'histoire pour enfants du peuple est un problème encore irrésolu parce que le sens même de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire demeure un problème qui n'a point obtenu jusqu'ici sa pleine solution. Le futur paysan ne sera jamais un spécialiste en histoire ; ce qu'il en apprend en classe est si rudimentaire que son « instruction » risque fort de lui fausser l'esprit ; quant au dévouement à la chose publique, s'il existe, il repose sur des fondements plus efficaces que les leçons d'histoire qu'il a entendues. Un débat sur cette question nous entraînerait trop loin. Etudions un fait concret, un « donné », le livre de MM. Hébette pour cours supérieur, selon la méthode qui nous est chère des moments didactiques.

Constatons d'abord que ce livre est essentiellement un livre d'images. L'originalité ne consiste pas, je crois, en ce qu'il y a des images en ce livre, ni même qu'elles y soient plus nombreuses qu'en aucun autre du même genre et de même étendue — il y en a 520 en 164 pages — car nous ne concevons guère un livre d'histoire qui ne soit illustré ; les éditeurs, qui ont le flair de ce qui se vend, seraient astreints à la grève involontaire sur le tas des volumes laissés pour compte, s'ils ne nous offraient des ouvrages abondamment pourvus de gravures. L'originalité consiste en ce que les gravures ne sont pas des accessoires du texte, mais constituent la substance de l'enseignement ; le texte n'est que l'explication des gravures. On peut dire que c'est un manuel d'enseignement par l'image ; il tend à le devenir tout au moins, car les auteurs n'ont pas osé pousser à fond leur procédé. On leur a reproché qu'ils avaient trop d'images ; je leur reprocherais plutôt d'avoir trop de texte encore, du moins trop de textes indépendants des images. Le vrai texte est la légende qui explique l'image. Les auteurs l'ont compris ; ils ont soigné particulièrement ces légendes. Une page, un fait,

¹ *Histoire de la Belgique par la méthode active et concrète*, par R., J. et E. Hébette, un vol., 164 p., 26 × 19, Ad. Wesmael-Charlier, Namur, 1937, degré supérieur, 2^{me} édition entièrement refondue. — Des mêmes auteurs, sous le même titre, manuel pour le degré moyen, 129 p., 21 × 14, 3^{me} édition, même maison d'édition. Le livre du quatrième degré est en préparation.

telle est la ligne de conduite qu'ils se sont efforcés de suivre, et ce fait suggère une idée. La page (deux pages en regard, plus exactement) comprend plusieurs gravures dont l'ensemble constitue l'unité du fait. Sous le titre : *Observez!* sont énumérées les particularités que les élèves doivent regarder avec attention, une attention diligente autant qu'intelligente. Le résultat n'en sera suffisant que lorsqu'ils pourront se répondre à eux-mêmes à un certain nombre de questions qui suivent la légende, encadrées d'un filet noir, imprimées en italiques. Les écoliers, qui sont déjà grands, peuvent donc se servir de ce manuel comme d'un instrument de culture personnelle ; ils peuvent acquérir directement le « donné concret » sur lequel s'exercera bientôt, sous la direction du maître, l'élaboration intellectuelle proprement dite, soit l'idée qu'ils ont à dégager et à retenir du fait « observé ». Les gravures ne suffisent assurément pas toujours à concrétiser tous les faits qu'on souhaite que les écoliers apprennent. C'est pourquoi les auteurs ont ajouté d'assez nombreux compléments. A la fin d'une période, ils ont condensé en un bref résumé ce qu'il importait de garder en sa mémoire. Les épisodes particuliers, les anecdotes, les portraits psychologiques font l'objet de lectures, qui doivent, je pense, être traitées comme « lectures ».

Par souci de clarté, MM. Hébert ont séparé l'histoire politique de l'histoire de la civilisation. Un tableau inséré à la fin permet au maître, comme au plus étourdi des élèves, de faire rentrer tel chapitre de l'histoire de la civilisation à la suite de l'histoire politique de la période correspondante. L'un et l'autre procédé peut se justifier par des raisons valables, qu'il n'est pas opportun de discuter ici.

La nécessité de composer une page d'images formant un ensemble a imposé un format un peu grand, qui est exactement celui de notre propre manuel fribourgeois. Si le papier était de la qualité du nôtre, les gravures seraient mieux venues à l'impression ; le manuel y aurait beaucoup gagné. La typographie est un peu serrée et compacte ; le souci de loger beaucoup de « matière » en peu de place, et pour peu d'argent, a nui à la présentation du fascicule. Le « malheur des temps » l'a sûrement emporté sur les souhaits des auteurs.

Voilà notre « donné concret » sur lequel il faut réfléchir.

On voudra bien m'autoriser à m'en tenir exclusivement à la technique de ce manuel. Il appartient aux historiens de se prononcer sur l'exactitude des faits qui s'y trouvent rapportés, aux pédagogues de juger s'ils sont conformes à ce qu'exige le programme belge. J'ai été frappé, quant à moi, de la part chichement mesurée que reçoit l'Eglise dans l'histoire de la civilisation.

(A suivre.)

L'histoire au cours complémentaire

Nos lecteurs ont eu sous les yeux, dans le dernier numéro du *Bulletin pédagogique*, les instructions de la conférence inspectoriale au sujet des cours complémentaires. Nous attirons ici leur attention sur les directives concernant l'enseignement de l'histoire. Comment enseigner l'histoire à nos grands jeunes gens des cours complémentaires ? C'est la question que nous nous posons et à laquelle nous allons essayer de répondre très brièvement.

Nous commençons tout d'abord par affirmer que l'on ne peut pas enseigner toute l'histoire par le journal. La presse peut offrir de temps en temps un sujet d'actualité se rattachant au passé ; l'article de journal sera alors l'occasion